



PROFESSIONNEL.L.ES DES ÉTABLISSEMENTS
POUR PERSONNES ÂGÉES ET DES SERVICES D'AIDE,
DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Tou.te.s en action le 8 octobre 2019 !

**Exigeons du gouvernement qu'il
réponde à la hauteur des besoins.
Exigeons 20000 emplois pour
l'aide à la personne !**

Les professionnelles des établissements pour
personnes âgées et des services d'aide,

d'accompagnement et de soins à domicile dénoncent
toujours la dégradation des conditions de travail
impactant la qualité de prise en charge des résidents et
des bénéficiaires à domicile.

Malgré les fortes mobilisations des professionnelles,
malgré les différents rapports (Iborra, Libault...), RIEN
n'a abouti.

Secteur privé, secteur pu- blic : même austérité !

Dans le secteur privé, une seule ambition :
augmenter le bénéfice des actionnaires au
détriment des salariés, résidents et
personnes âgées à domicile. Dans le secteur
public, un seul objectif : réduire les coûts de
fonctionnement sur le dos des résidents,
personnes âgées et professionnelles.

Quelle honte et hypocrisie, ce
gouvernement conscient reste dans le déni
et le mépris! L'urgence, c'est l'augmentation
des effectifs.

Les personnels des établissements et
des services d'aide, de soins et
d'accompagnement à domicile se battent
aux côtés des Fédérations CGT Santé,
Action sociale, Services publics et
organismes sociaux pour faire valoir
leurs revendications pour le bien-être
des résidents et des personnes âgées.



PLUS QUE JAMAIS, LA CGT EXIGE

- Le recrutement massif et immédiat de personnels qualifiés et diplômés en nombre suffisant pour assurer la sécurité et le bien-être des résidents et personnes accompagnées.
- L'augmentation des salaires.
- L'application du ratio «un soignant par résident ».
- L'amélioration des rémunérations, formations et évolutions de carrière
- Des conditions de travail dignes dont une meilleure reconnaissance de la pénibilité, avec de vraies dispositions pour la prévenir et la réparer.
- Le respect des missions de chacun des professionnels et de leurs fiches de poste.
- Une reconnaissance des inter-vacations comme temps de travail effectif et rémunéré comme tel pour les professionnels du domicile ainsi qu'une revalorisation financière des barèmes kilométriques pour compenser l'usage de leur voiture personnelle.
- Des emplois du temps non «entrecoupés» par des pauses interminables et non rémunérées.
- La mise en place d'un financement pérenne et solidaire pour la prise en charge de la perte d'autonomie dans le cadre de la branche maladie de la sécurité sociale.
- L'abrogation de la réforme de la tarification des EHPAD et la garantie de l'arrêt des baisses de dotations, avec des financements à hauteur des besoins.

TOUTES ET TOUS MOBILISÉ.E.S LE 8 OCTOBRE 2019 !

Les trois fédérations CGT appellent l'ensemble des professionnelles des établissements pour personnes âgées et des services d'aide, d'accompagnement et soins à domicile à se mobiliser massivement le 8 octobre 2019.

Un rassemblement est prévu devant le Ministère des Solidarités et de la Santé, le 8 octobre 2019 à 11h, où nous invitons aussi les personnes âgées, les retraité.e.s et les familles à se mobiliser. Des manifestations et rassemblements seront aussi organisés en régions et départements.

A BELFORT
Rassemblement 10h00
théâtre GRANIT
